M. Turgut ÖZAL (Président de la République, Turquie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, nous nous sommes réunis à Paris à un moment de changement historique et d'aspirations profondes. Après des décennies de division, de confrontation et de rigidité idéologique, nous nous sommes réunis aujourd'hui pour inaugurer une nouvelle ère de paix, de démocratie et d'unité en Europe. Cette nouvelle ère sera fondée sur la confiance, la coopération et les relations amicales entre nous.

Lorsque nous nous sommes réunis il y a quinze ans à Helsinki, la CSCE a été le moyen de faciliter des efforts permettant de résoudre les problèmes de la division artificielle du continent. Maintenant, la CSCE représente un terrain commun où nous oeuvrons en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit, ainsi que de la sécurité militaire, de la confiance et de la coopération dans le domaine économique et de l'environnement.

Dans cette entreprise majeure, nous nous sommes réunis en tant qu'Etats de l'Europe, des Etats-Unis et du Canada. La caractéristique transatlantique de la CSCE est fondamentale pour toutes ses réalisations passées ainsi que pour son avenir, et cela souligne son caractère unique.

Les Etats d'Europe et d'Amérique du Nord constituent maintenant une communauté intégrale de nations liées par un engagement commun envers la démocratie et la prospérité.

Et je voudrais rendre un hommage particulier au courage et à la sagesse politique des Présidents Reagan, Bush et Gorbatchev qui ont permis d'atteindre ces objectifs.

L'Allemagne unie symbolise la nouvelle unité de l'Europe. Le peuple turc et son gouvernement se félicitent fermement et se réjouissent du fait que le peuple allemand se soit unifié pour devenir un Etat après des décennies de division. Une Allemagne unie, en plein accord avec ses voisins, sera l'un des piliers principaux de la stabilité, de la coopération et de la paix en Europe. Au moment où nous envisageons le cours futur de notre coopération, les principes de l'Acte final d'Helsinki continueront à inspirer nos relations. Et chacun des dix Principes, s'appliquant également, ne peut être interprété qu'en tenant compte des autres Principes.

Nos relations doivent être basées sur une détermination collective de mettre en oeuvre de façon efficace ces dix Principes.

Cela est d'ailleurs consacré dans la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, que nous allons bientôt signer. Cet engagement global constitue le fondement des relations amicales entre nous. Cela renforce la déclaration entre les membres de l'Alliance atlantique et du Pacte de Varsovie, en vertu de laquelle vingt-deux Etats ont déclaré qu'ils ne sont plus adversaires. En conséquence, nous avons formellement mis fin à une période de l'histoire en Europe, une période que l'on mentionnait souvent comme étant celle de la guerre froide.

Le Traité sur les forces conventionnelles en Europe que nous avons signé ce matin est un pas essentiel pour parvenir à renforcer le destin commun de l'Europe. La Turquie est fière d'avoir joué une part active dans la construction de cet édifice de sécurité européenne. Son application va libérer de façon irréversible les relations européennes de ces facteurs militaires. Les observations formulées par la Turquie lors de la signature du Traité ont déjà été enregistrées.

Les récents événements qui nous ont permis de parvenir à ce Sommet ont créé un contexte complètement différent dans lequel les futures décisions relatives à la sécurité seront prises. Mais bien que le contexte ait changé, nous constatons que le besoin fondamental de sécurité n'a pas changé.

Les forces militaires doivent être maintenues comme une expression de souveraineté à des niveaux nécessaires pour une autodéfense légitime. Les structures collectives qui ont surmonté l'épreuve de ces temps turbulents et qui nous ont aidés à gérer ces changements continueront à exister.

Une partie intégrante du processus est de faire en sorte que ces structures militaires soient stables, mutuellement rassurantes et ouvertes. Je pense que l'étendue des mesures de confiance et de sécurité qui seront adoptées reflète des normes nouvelles et ambitieuses de conduite militaire en Europe.

C'est un témoignage de la volonté collective de l'Europe d'accélérer l'unification et de renforcer tous les aspects des relations de coopération en réduisant les risques de confrontation militaire. Produit rare dans le passé, la confiance à maintenant un plus grand rôle à jouer. C'est sur la confiance que les futures relations européennes devront se fonder et la Turquie est prête à collaborer avec ses voisins afin de compléter et renforcer ce processus plus large de stabilité grâce à des mesures à un niveau régional.

La Turquie se félicite de la nouvelle situation qui s'est créée dans laquelle la coopération deviendra un élément toujours plus essentiel des relations internationales à l'échelle européenne. Grâce aux fondements solides du Traité sur les forces conventionnelles en Europe, l'Europe pourra forger sa propre sécurité et sa stabilité dans le cadre de la CSCE. A un moment où le monde entier se tourne vers nous pour s'inspirer de notre démarche et de nos idéaux, nous ne devons pas marquer le pas mais au contraire redoubler d'efforts pour parvenir à une Europe réellement unie.

Au moment où le risque de conflit militaire diminue en Europe, nous devons être conscients des dangers qui n'en menacent pas moins la stabilité de nos sociétés. Il est nécessaire de renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme, qui menace le tissu des institutions démocratiques. Nous nous félicitons des dispositions pertinentes de la Charte de Paris à cet égard.

La consolidation et le renforcement de la démocratie, avec toutes ses institutions et procédures, seront l'un des défis les plus importants. Les révolutions démocratiques de l'année dernière doivent être complétées par des traditions de pluralisme. Nous savons tous que des élections libres et justes ne sont pas suffisantes par elles-mêmes pour renforcer une démocratie et assurer la protection des droits de l'homme. La démocratisation est un

processus continu. Il subsistera longtemps des différences dans les stades de l'évolution démocratique, mais nous pouvons tirer mutuellement parti de nos expériences et d'un dialogue constructif.

Monsieur le Président, dans une nouvelle Europe, les minorités nationales posent un problème majeur. Ce problème, avec ses dimensions humaines et politiques, est un problème complexe. Les minorités nationales peuvent favoriser la coopération entre les Etats participants, en particulier entre voisins, ou bien être une source de discorde et de méfiance entre ces pays. En Turquie, nous ne le savons que trop. Et, jetant un regard sur l'avenir, nous pensons que les minorités nationales peuvent être un lien complémentaire pour rapprocher des pays voisins. Sinon le problème des minorités nationales ne peut être résolu de façon satisfaisante que dans un contexte démocratique.

Monsieur le Président, il existe d'autres communautés en Europe qui méritent une attention spéciale. Je pense aux travailleurs migrants, à leurs familles, qui constituent quinze millions de citoyens. La Charte de Paris réaffirme notre préoccupation commune en matière de protection et de promotion des droits des travailleurs migrants et nous nous en félicitons. Ce problème important, en particulier sa dimension humaine, mérite une plus grande attention dans les travaux futurs de la CSCE.

Alors que se termine la division de l'Europe, des contacts humains accrus et un mouvement sans obstacles de nos citoyens deviennent encore plus importants. Les préoccupations légitimes tendant à réguler les phénomènes d'immigration ne doivent pas créer de difficultés pour franchir les frontières. Nous avons besoin d'une coopération accrue pour assurer que la liberté de déplacement n'ait pour résultat une immigration illégale. Sur la base d'une telle coopération, les restrictions à cette liberté de voyage devraient être levées conformément aux engagements de la CSCE.

Monsieur le Président, l'évolution démocratique en Europe va maintenant de pair avec la transition vers l'économie de marché. Cette transformation est en fait la construction d'une Europe prospère et unie à long terme, car c'est l'économie de marché qui développe la croissance économique, la prospérité, la justice sociale et l'utilisation efficace des ressources.

En Turquie, nous savons déjà que la transition d'un système étatique, d'une économie fermée à une économie de marché est un processus difficile. Ayant commencé cette politique il y a déjà dix ans, nous avons acquis une grande expérience et nous partageons cette expérience avec les nouvelles démocraties.

La transition à une économie de marché exige l'appui de nous tous. Puisque cela est de notre intérêt commun, la coopération à cette fin doit être un élément essentiel de nos relations. Notre coopération globale doit encourager la libre entreprise, ainsi qu'un commerce libre et diversifié. Et cela doit donner un nouvel élan aux entreprises collectives en matière d'énergie, de transport et de protection de l'environnement.

Pour sa part, la Turquie est prête à aider les pays d'Europe orientale et centrale et l'Union soviétique sous la forme de crédits et dans la limite de ses moyens.

Et puisqu'elle est devenue une instance de coopération accrue, nous demandons à la CSCE de prendre dûment en compte les intérêts des Etats participants en développement. A cette fin, nous avons besoin d'un partage accru des connaissances scientifiques et technologiques pour réduire le fossé existant entre nos pays.

La coopération régionale entre nos Etats doit être une dimension vitale de nos efforts communs. Les Balkans sont une région où l'intensification de la coopération devrait se révéler très fructueuse. Au moment où nous quittons les divisions d'une ère terminée, j'en appelle à tous les Etats des Balkans pour envisager une nouvelle coopération régionale accrue, qui bénéficiera à tous.

Il y a peu de temps, nous avons pris une initiative de coopération économique dans la région de la mer Noire. La réaction initiale a été fort encourageante.

Tout au long de l'histoire, la Méditerranée a joué un rôle important en matière de sécurité et de coopération en Europe. La Turquie, qui est un pays méditerranéen, espère que l'apparition d'une Europe démocratique contribuera au développement de relations harmonieuses et à la promotion de la stabilité et de la coopération également dans cette région.

Monsieur le Président, au moment où nous réaffirmons de façon collective nos engagements en ce qui concerne les principes de l'Acte final d'Helsinki, nous ne pouvons rester indifférents aux violations de ces principes dans d'autres régions du monde. Le Sommet de Paris a lieu à un moment où la communauté internationale est confrontée à une crise majeure dans le Golfe, découlant d'une violation flagrante du droit international. Les répercussions de la crise sont ressenties par tous les Etats participants. Réagissant à la crise conformément aux principes des Nations Unies, la Turquie est un des pays qui a souffert le plus de cette crise. Les nouvelles démocraties d'Europe orientale et centrale y sont aussi confrontées, et elles connaissent en outre des difficultés pour se transformer en économies de marché. L'unité et la solidarité entre nous sont impératives pour faire face aux défis qui découlent de la crise du Golfe, ainsi que pour la solution pacifique de cette crise. Nous devons transmettre un message sans ambiguïtés et vigoureux, à savoir que l'agression ne peut être récompensée et ne sera pas récompensée.

La Réunion au sommet de Paris établira un système de consultations politiques régulières entre nous et créera de nouvelles institutions de la CSCE. Ce renforcement politique et institutionnel de la CSCE est nécessaire pour mettre en oeuvre notre coopération future et pour faire face aux nouveaux défis au moment où une nouvelle ère s'instaure en Europe. La Turquie participera activement à cette grande entreprise.

Aucune capitale ne saurait mieux convenir que Paris pour inaugurer un nouveau chapitre de l'histoire européenne. La France a toujours été au centre de l'Europe, politiquement et culturellement. Notre hôte, le Président Mitterrand, est un des avocats les plus éminents de la démocratie et de l'unité en Europe. Je voudrais conclure mes remarques en remerciant le Président Mitterrand et le Gouvernement français pour leur accueil et leur hospitalité. Je vous remercie.

La séance est levée à 18 h 45.